

MEMBRES CSE: MISSIONS ET FONCTIONNEMENT

Réf RQSRCSEFCTP-GED7 **Modalité** Présentiel **Durée** 1.0 jour(s) - 7.0h Nb stagiaires



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation vous serez capable de :

- Connaître les droits et obligations des élus.
- Gérer les différentes attributions du CSE.
- Maîtriser les règles de fonctionnement de cette instance.



A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION?

Public

• Membres de la direction, des RH ou élus du CSE.

Pré-requis

• Aucun prérequis n'est nécessaire.



CONTENU

Le mandat d'élus du Comité Social et Économique (CSE)

- Les suppléants
- Les heures de délégation
- La personnalité juridique du CSE
- Les responsabilités des élus
- Le statut de salariés protégés
- Le droit à la formation

Les attributions du Comité Social et Économique (CSE)

- Les réclamations individuelles et collectives
- Les informations et consultations en matière économique et sociale :
 - informations et consultations récurrentes et ponctuelles ;
 - modalités de consultation ;
 - la base de données économique et sociale (BDESE).





- Les attributions spécifiques en matière de santé, sécurité et conditions de travail :
 - la commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT).

Les droits d'alerte en matière d'atteinte aux libertés individuelles, économiques et sociales en cas de danger grave et imminent

- La gestion des activités sociales et culturelles
- Le rôle de négociation du CSE

Les règles de fonctionnement du CSE

- Le règlement intérieur
- Les réunions
- Les commissions obligatoires et facultatives
- Les relations avec les salariés
- Les budgets
- Le recours aux experts :
 - nouveaux domaines d'expertise ;
 - nouvelles procédures et possibilités de recours ;
 - nouvelles répartitions de prise en charge financière.

PÉDAGOGIE

- Interactive. Echanges, réflexion en groupe.
- Tests, études de cas.
- Un travail peut être réalisé avec les documents de l'entreprise



GESTION DES ACQUIS



Méthodes d'évaluation

- Evaluation pré-formative : Une grille d'auto-positionnement est transmise aux stagiaires en amont de la formation un auto-diagnostic de leurs compétences.
- Évaluation de suivi : Une grille d'auto-positionnement est remplie de nouveau à l'issue de la formation par les stagiaires, pour l'évaluation du développement de leurs compétences en fin de formation.
- Une évaluation de satisfaction à chaud REZO est transmise aux stagiaires en fin de formation.
- Évaluation des acquis : Le formateur ou la formatrice remplit à son tour une grille de validation des acquis pour évaluer les compétences et connaissances acquises des stagiaires.
- Attestation de fin de formation REZO.



FORMATEUR ET PARTENAIRE

 Nos formateurs, spécialistes des thématiques abordées, sont sélectionnés et évalués au regard de leurs connaissances techniques

et pédagogiques.



• 1 journée



ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les solutions d'aménagement.